



Mission de l'Organisation  
des Nations Unies pour  
la Stabilisation en République  
Démocratique du Congo

Volume IV - N°27 • Octobre 2013

# ECHOS *de la* MONUSCO



## Stabilisation

Les sept priorités de  
la MONUSCO après les  
100 jours de Martin  
Kobler

## Partenariat

La France se félicite du  
rôle de la MONUSCO et  
notamment de celui de la  
Brigade d'Intervention

## Nord et Sud Kivu

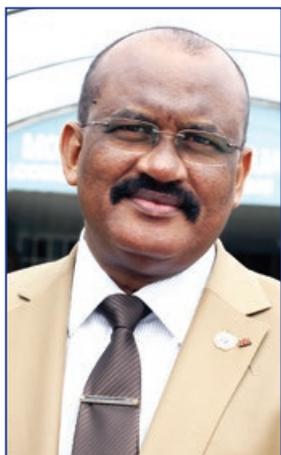
Les camps de désarmement  
et démobilisation rénovés  
pour accueillir les ex-  
combattants

Visite du Conseil de sécurité de l'ONU en RDC et  
dans la région des Grands Lacs

# LARGE SOUTIEN DES NATIONS UNIES A L'ACCORD D'ADDIS-ABEBA ET LA BRIGADE D'INTERVENTION EN RDC

# Etre plus proche des Congolais

Par Abdallah Wafy\*



La restructuration de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est à l'ordre du jour.

Conformément à sa résolution 2098 du 28 mars 2013, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a décidé de réduire la présence de la MONUSCO dans l'ouest du pays pour la renforcer dans l'est. Cette résolution, en son paragraphe 19, stipule que la MONUSCO

renforcera la présence de ses composantes militaires, civiles et de police dans l'est de la République démocratique du Congo et réduira dans la mesure du possible, dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat, sa présence dans les zones qui ne sont pas touchées par le conflit, en particulier Kinshasa et l'ouest du pays, notamment en mettant en œuvre les mécanismes de coordonnateurs des zones des Nations Unies et le concept de bureau modèle, ainsi qu'en nommant d'autres coordonnateurs des zones et en créant d'autres bureaux conjoints des Nations Unies.

En application de cette décision du Conseil de sécurité, et à la demande des autorités congolaises, la MONUSCO, sous la responsabilité de son chef, Monsieur Martin Kobler, doit se redéployer. Ainsi que tout le monde le sait, la MONUSCO est une mission de maintien de la paix. Si telle est notre vocation, nous devons être là où existe le conflit, là où sont commises des atrocités contre les populations civiles. Parce que notre mandat est de protéger les populations civiles, nous devons être plus proches d'elles. Protéger c'est prévenir, mais aussi constater et faire rapport pour que les auteurs des violations des droits de l'homme et des viols sexuels soient poursuivis et sanctionnés.

C'est ce que nous faisons maintenant sur le terrain, au niveau de la direction de la MONUSCO, dont les responsabilités des opérations à l'est de la République démocratique du Congo nous ont été confiées. Nous avons reçu la mission de redéployer, entre autres, les unités de police constituée des Nations Unies, d'autres substantives de la Mission.

Cette décision du Conseil de sécurité est un long processus. Le Conseil nous a demandé de réduire la présence de la MONUSCO dans l'ouest de la République démocratique du Congo, et non de réduire les effectifs de la Mission.

Suite à la page 3

# Sommaire

## Arrêt sur image



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Un des appareils volants sans pilote et non-armés autorisés par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour la surveillance de la frontière à l'Est de la RDC

## Mon point de vue

- 3 Les priorités de la MONUSCO, après mes premiers mois à la tête de la Mission

## Echos des secteurs

- 6 Des rénovations sur les camps de désarmement et démobilisation en prévision d'un afflux d'ex-combattants
- 7 La MONUSCO rend un dernier hommage aux deux Casques bleus tanzaniens tués lors des combats contre le M23
- 8 Uvira : la MONUSCO encourage les jeunes à apporter leur contribution au développement de la paix
- 9 A Beni, la MONUSCO sensibilise les autorités locales et la société civile sur ses activités

## Grande interview

- 11 Luc Halde, ambassadeur de France en RDC : "Le retour de la paix et de la stabilité sur l'ensemble du territoire congolais reste la priorité française"

## Evénement du mois

- 13 Le Conseil de sécurité en RDC pour soutenir les efforts de paix dans le pays et dans la région

## Qui fait quoi a la MONUSCO?

- 17 Activités de la MONUSCO en appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité en RD Congo

### Directeur de l'Information Publique

Charles Antoine Bambara

### Coordonnateur des Publications

Penangnini Toure

### Rédacteur-en-Chef

Joseph Tshimanga

### Infographiste

Jésus Nzambi Sublime

### Membres du comité de rédaction

Fatou Jobe, Lukas Knott, Mounia Lakhdar-Hamina, Valérie Petit, Honoré Tougouri

### Contributeurs

Tom Tshibangu et Yulu Kabamba

# Les priorités de la MONUSCO, après mes premiers mois à la tête de la Mission \*

Par Martin Kobler



Martin Kobler au cours d'une conférence de presse à Kinshasa

## Editorial Suite de la page 2

Le renforcement de notre présence dans l'est ne signifie pas diminution d'effectifs, mais en tout état de cause nous restons et demeurons persuadés qu'une Mission de maintien de la paix finit toujours par se désengager. Nous n'avons pas l'intention de nous éterniser en République démocratique du Congo.

Il s'agit d'aider l'Etat congolais à retrouver sa souveraineté dans la partie est du pays, de faire en sorte que toutes les institutions nationales dans cette partie fonctionnent correctement. Dès que nous aurons cette certitude, la MONUSCO terminera son mandat de maintien de la paix, et suivront, alors, des questions de développement dont se chargeront les Agences, les Fonds et Programmes des Nations Unies comme c'est le cas dans d'autres autres pays du monde ■

\* Représentant spécial adjoint du Secrétaire général en RDC chargé des opérations à l'Est

La Résolution 2098 du Conseil de sécurité a mis à la disposition de la MONUSCO de nouveaux outils et une nouvelle approche, grâce auxquels nous relèverons les défis de notre mandat et en saisirons toutes les opportunités. La structure organisationnelle (en cours) de la Mission et les grandes priorités devront davantage s'articuler conformément au mandat. Elles devront également appuyer les six engagements nationaux de l'Accord-cadre de Paix, de Sécurité et de Coopération.

### Défis persistants

Au moment où nous redéfinissons les priorités, reconfigurons la structure de la Mission et alignons les ressources requises, les hauts responsables de la Mission et moi-même avons identifié les sept éléments moteurs de changement ci-après pour mieux orienter notre prise de décision et notre planification.

**Première priorité :** la restauration de l'Etat de Droit et la Protection des

Civils sont au centre de tous nos efforts pour la stabilisation de l'Est du Congo. La MONUSCO tient à aider l'Etat congolais à récupérer les territoires sous contrôle des groupes armés et des réseaux criminels, dans bien des cas, depuis des décennies. Pour bâtir sur une planification intégrée, un nouveau concept est en cours d'élaboration pour assister le gouvernement à restaurer l'autorité de l'Etat et à stabiliser les territoires débarrassés des groupes armés, baptisés « les îlots de stabilité ».

**Seconde priorité :** La posture militaire de la Force de la MONUSCO devra s'adapter aux nouvelles réalités. Toute la Force sera déployée et fonctionnera sur un mode proactif pour dissuader la violence et assurer la sécurité des civils. Les opérations en appui aux assauts des FARDC sur Kibati, dernièrement, en est une illustration claire de l'approche « un Mandat, une Mission, une Force. » Nous avons engagé toutes nos forces et tous nos moyens pour protéger les civils et assurer le maintien de la pression militaire en appui à la redynamisation



Martin Kobler avec un groupe d'enfants lors d'une visite à Kiwanja à environ 70 km au Nord de Goma

du processus politique. Nous tenons à augmenter la flexibilité de la Force pour l'aider à mieux dissuader la violence en intervenant en amont plutôt qu'en agissant après les événements. Nous sommes aussi en train d'améliorer la collecte des informations en appui aux opérations proactives. Le Commandant de Force, le Général Santos Cruz et moi-même, sommes en contact avec les pays contributeurs de troupes à cet effet.

**Troisième priorité :** La réforme du Secteur de Sécurité, plus particulièrement la réforme de l'armée est cruciale pour la Mission, à la fois en termes de mise en œuvre de la Résolution du Conseil de Sécurité 2098 et du Cadre de Paix, de Sécurité et de Coopération. Les repères de la réforme du Secteur de Sécurité sont clairement définis. Notre approche devra être pratique. Au niveau national, la Mission se limite aux services de bons offices, à la coordination et aux conseils techniques. Nous espérons ainsi faire avancer la mise en œuvre des politiques, renforcer la volonté politique et appuyer le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires.

Au cours d'une réunion présidée par le Représentant spécial adjoint, M. Moustapha

Soumare, le 11 octobre 2013, les partenaires internationaux ont convenu de coordonner leurs initiatives sur la Réforme du Secteur de Sécurité à travers un Groupe de Travail de Coordination élargie de la Réforme du Secteur de sécurité, qui sera présidé par le Ministre congolais de la Défense et appuyé par la MONUSCO. Cette structure de coordination devra accélérer de manière considérable les réformes de la défense et de la sécurité.

**Quatrième priorité :** En mettant en exergue les progrès réalisés par la mise en application des engagements nationaux dans le cadre de l'Accord-Cadre, le Gouvernement s'est engagé à établir un agenda du progrès. Dans ce contexte, la MONUSCO appuie le Mécanisme de Contrôle National de l'Accord - Cadre. Les acteurs ont passé en revue et validé les repères de trois engagements : la réforme du secteur de sécurité, la consolidation de l'autorité de l'Etat et la décentralisation. Le 19 septembre, le Président Kabila a convoqué pour la première fois le Comité de Pilotage du Mécanisme de Contrôle pour approuver les repères. Nous encourageons le Gouvernement à intégrer ces repères approuvés dans les processus

de planification nationale afin d'assurer la cohésion et une mise en application totale.

En dépit du boycott par une partie de l'opposition, la présence du Conseil de sécurité à la cérémonie de clôture des concertations nationales le 5 octobre est le symbole d'un engagement fort de ce processus. La Réforme du Secteur de sécurité et le contrôle des repères nationaux sont incluses dans les priorités de mon Adjoint, M. Moustapha Soumare.

**La cinquième priorité,** c'est celle de stimuler la coopération régionale. Le niveau de confiance étant faible, la MONUSCO travaille en partenariat étroit avec les Envoyés Spéciaux pour la région des Grands Lacs pour encourager le renforcement de confiance au niveau régional. Le renforcement des relations de confiance parmi les Etats voisins est primordial pour espérer voir une région des Grands Lacs prospère et stable. L'action militaire et le renforcement des capacités civiles à l'est du pays devront être appuyés par tous les pays de la Région des Grands Lacs.

**Sixième priorité :** avec la désignation de l'Abbé Malu Malu à la tête de la Commission Electorale Nationale Indépendante, le processus électoral a été apparemment



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Martin Kobler (sur l'écran de g.) lors de la célébration de ses 100 jours à la tête de la MONUSCO. Il était en vidéo-conférence avec les internautes via Kinshasa (écran de dr.)

redynamisé. Des concertations avec des partenaires bailleurs et des acteurs nationaux ont progressivement amené un consensus sur la feuille de route et les échéanciers sur les différentes élections. Cette feuille de route balisera le chemin pour l'adoption d'un calendrier électoral et l'élaboration d'un budget réaliste; les deux constitueront un signal fort qui mettra le processus électoral de nouveau sur les rails.

**La septième priorité**, c'est la tolérance zéro à l'égard du terrorisme sexuel et du recrutement des enfants. Au cours des récentes années, il y a eu quelques avancées remarquables dans la lutte contre l'impunité pour des crimes sexuels commis par des éléments indisciplinés des forces de sécurité nationale. Entre mai et juin 2013, les autorités judiciaires congolaises ont émis 13 mandats d'arrêts contre les officiers supérieurs du M23 et les leaders politiques impliqués dans les crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et la participation à l'insurrection. Cependant, certains dossiers n'avancent pas. A titre d'exemple, le dossier des graves violations des droits de l'homme, dont le viol massif commis par les soldats des FARDC en novembre 2012 dans les environs de Minova, pendant que l'Armée

congolaise battait en retraite à partir des lignes de front. Je salue tout de même les mesures prises par le Gouvernement de la RDC. Cependant, les investigations de la justice militaire ont enregistré des progrès limités. Mes collègues et moi-même sommes en contact régulier avec le Gouvernement pour les mettre régulièrement au courant de la situation sur le terrain.

#### **Nouvelles opportunités**

Pour mieux répondre aux priorités décrites ci-dessus, j'ai l'intention de restructurer la Mission en tenant compte des éléments ci-après:

Premièrement: Il nous faut une présence opérationnelle renforcée à l'Est. Pour un impact beaucoup plus consistant sur les activités de stabilisation, vous assisterez dans un avenir proche, au déploiement de notre personnel civil à l'Est, pour les rapprocher des communautés affectées par le conflit, de concert avec le déploiement de la Force. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC, Abdallah Wafy, est déjà réaffecté à Goma comme Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies en

RDC en charge des opérations à l'est. Les unités opérationnelles substantives encore basées à Kinshasa le suivront.

Deuxièmement: Nous sommes en train de revoir la présence de la MONUSCO dans les territoires non affectés par le conflit armé. La présence de la MONUSCO sera réduite. Le poids de l'Equipe Pays sera augmenté.

Troisièmement: L'avenir des Nations Unies en RDC appartient à l'Equipe Pays. Le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies et moi-même avons récemment rencontré le Chef d'Etat-major du Président Kabila pour discuter des orientations stratégiques sur le transfert des tâches de la MONUSCO, soit à l'Equipe Pays ou au Gouvernement. A cet effet, la création d'un groupe de réflexion intersectoriel mixte orientera et suivra de près la planification et la mise en œuvre des engagements. Ces idées entreront dans le nouveau Concept de la Mission dans les prochaines semaines et seront soumises au siège du Conseil de sécurité à New York ■

*\*Un extrait de la déclaration du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC devant le Conseil de sécurité à New York, le 21/10/13*

# Des rénovations sur les camps de désarmement et démobilisation en prévision d'un afflux d'ex-combattants

Par Sam Howard/MONUSCO

En prévision d'un afflux d'ex-combattants issus de différents groupes armés congolais et étrangers, la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'emploie à rénover et à construire dans l'Est du pays des camps destinés aux opérations de désarmement, démobilisation, réinsertion, et réinstallation ou rapatriement (DDR/RR).

En effet, à Sake, ville située à environ 30 km de Goma, chef-lieu de la province

et chacune d'elles disposant de courant électrique et dotée de ventilateurs. À présent nous serons capables de répondre aux besoins des candidats au DDR/RR, ce qui est un élément essentiel à l'accomplissement notre mandat,» a estimé Zanaide Gatelli, chef de l'équipe de DDR/RR du Nord-Kivu. Mme Gatelli a indiqué que ce camp est prêt à accueillir jusqu'à 250 ex-combattants à la fois.

Il faut noter par ailleurs que le nombre de redditions parmi les ex-combattants

Bunagana, l'équipe de DDR/RR utilise la radio pour appeler les combattants du M23 ayant trouvé refuge dans la zone frontière entre la RDC et l'Ouganda à se rendre à la MONUSCO pour leur sécurité et protection. Près de 200 à 300 combattants avaient été mis en débandade dans ce territoire après avoir été délogés de leur bastion de Bunagana par les FARDC et la MONUSCO.

À Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, la division de génie militaire de

la MONUSCO a achevé la construction d'un nouveau camp de transit placé sous la supervision de la division de DDR/RR. Ce camp peut accueillir environ 50 ex-combattants à la fois, et comprend des logements, un réfectoire et un espace de récréation pour les ex-combattants, les personnes à leur charge et le personnel appelé à s'occuper d'eux.

La mise à disposition de ces installations destinées à assurer un logement décent aux candidats au DDR/RR est une manifestation concrète des efforts déployés pour sensibiliser et encourager les groupes armés à rejoindre le processus de désarmement volontaire. Les messages de sensibilisation au DDR/

RR sont conçus pour répondre largement aux attentes et préoccupations des combattants qui souhaitent se rendre. Ces derniers sont en effet informés sur les conditions et moyens qui leur sont offerts une fois qu'ils se présentent à la MONUSCO : logement, repas, garantie sécuritaire, protection et rapatriement.

Depuis 2002, la Division de DDR/RR a rapatrié environ 30,000 combattants et ex-combattants étrangers et personnes à leur charge dans leur pays d'origine dans la région des Grands Lacs ■



Un groupe d'ex-combattants démobilisés dans un camp de désarmement à Goma

du Nord-Kivu, la division de génie militaire de la MONUSCO est en train de construire un camp destiné à accueillir des ex-combattants du Mouvement du 23 Mars (M23) en vue de leur réintégration éventuelle aux Forces armées de la RDC (FARDC), a indiqué Ndiaga Diagne, chef des opérations de DDR/RR de la mission onusienne.

À Goma même, les ingénieurs militaires onusiens ont déjà procédé à l'installation de neuf tentes de dernière génération, équipées de 100 lits et de 100 matelas,

étrangers et congolais, notamment ceux du M23 et des Forces démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), avait déjà doublé ces derniers mois, et la tendance était à l'augmentation.

Entre temps, une équipe de sensibilisation au DDR/RR, munie d'une station mobile, a été déployée dans le territoire de Rutshuru, dans le Nord-Kivu, pour encourager les combattants du M23 qui s'y cachent encore, à venir se rendre volontairement auprès de la MONUSCO. De même dans la ville de

# La MONUSCO rend un dernier hommage aux deux Casques bleus tanzaniens tués lors des combats contre le M23

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, s'est tenue, au quartier général de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation République démocratique du Congo (MONUSCO) à Kinshasa, une cérémonie en l'honneur de deux Casques bleus tanzaniens qui ont donné leur vie pour la cause de la paix en RD Congo.

✎ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Le major Khatibu Shaaban Mshindo et le soldat Munga Hugo Barnabas, qui faisaient partie du bataillon tanzanien de la Brigade d'intervention de la Force de la MONUSCO déployée dans l'Est de la RDC pour protéger les populations civiles contre les groupes armés, ont trouvé la mort dans les combats contre le M23.

Le premier a été tué le 28 août 2013 lorsque sa position défensive a été touchée par un tir d'artillerie par le mouvement du M23, lors de la bataille de Kibati, au nord de Goma, entre ce mouvement rebelle et les Forces armées de la RD Congo (FARDC), soutenues par la MONUSCO.

Le second, gravement blessé le même jour, lors des mêmes affrontements, suite à un tir d'obus de mortier par le M23 sur la base de la MONUSCO à Munigi, au nord de Goma, a succombé à ses blessures le 18 septembre 2013 à Pretoria, en Afrique du Sud, où il avait été évacué à l'hôpital militaire de la MONUSCO.

Ce sacrifice suprême n'a fait que raffermir la détermination de la MONUSCO à remplir son mandat, selon les responsables de la Mission onusienne qui se sont exprimés durant cette cérémonie d'hommage aux deux martyrs. « Leur sacrifice a renforcé la détermination de la Brigade d'intervention (FID) à neutraliser tous les groupes armés afin de ramener la paix et mettre fin aux souffrances de la population, et également notre détermination à appliquer la Résolution 2098 » du Conseil de Sécurité de l'ONU, a affirmé le Commandant de la Brigade d'intervention, le général tanzanien James Aloys Mwakibolwa.

Pour remercier, le Commandant de la Force de la MONUSCO, le lieutenant-général Carlos Alberto dos Santos Cruz, a déclaré: « Nous ne ménagerons aucun effort pour neutraliser ces criminels qui tuent, pillent, violent... Avec détermination et abnégation, nous allons poursuivre notre mission, la même mission pour laquelle le Major Khatibu

Shaaban et le soldat Munga Hugo ont donné leur vie ».

Prenant la parole à son tour, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RD Congo et Chef de la MONUSCO, Martin Kobler, a d'abord dit combien il partageait la douleur des familles des deux Casques bleus disparus, assurant qu'ils « ont

Sur la question du M23 en particulier, Monsieur Kobler a réitéré sa préférence pour une solution politique, et que « nous n'avons pas à nous battre pour trouver cette solution politique » qui verrait les membres de ce mouvement réintégrer la vie politique et civile. Il n'a cependant pas exclu l'usage de la force en cas de résistance. « Le gouvernement



Photo MONUSCO/John Bompengo

Cérémonie mémoriale à Kinshasa pour les deux Casques bleus tués lors des affrontements avec le M23

perdu leur vie pour une cause noble ».

Puis, Monsieur Kobler a lancé trois messages. D'abord à l'adresse des groupes armés dans l'Est de la RDC : « Nous avons un nouveau mandat, nous avons une nouvelle force, et nous ne resterons pas passifs devant les atrocités » qui se commettent dans l'Est de la RDC. Il faisait ainsi référence aux tueries, aux actes de violence sexuelle, de torture, de pillage et autres violations des droits de l'homme perpétrés presque au quotidien par les différents groupes armés à l'encontre des populations civiles.

veut restaurer l'autorité de l'Etat sur chaque centimètre carré du territoire congolais, » a-t-il indiqué, soulignant : « Si nous sommes forcés à combattre, nous le ferons en solidarité avec le peuple de la RDC ».

A la population Congolaise, le Représentant spécial a lancé : « Notre mission est de [vous] servir ; nous allons continuer à vous aider pour réduire les atrocités, pour réduire vos souffrances... »

La cérémonie s'est clôturée sur une séance de dépôt de gerbes de fleurs et l'ouverture du livre de condoléances ■

# Uvira : la MONUSCO encourage les jeunes à apporter leur contribution au développement de la paix

Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO

Lors d'un séminaire d'éducation à la paix, organisé par la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) du 27 au 28 septembre 2013 à Uvira, chef-lieu du territoire du même nom dans la province du Sud Kivu, l'occasion a été donnée à une cinquantaine de jeunes leaders issus des différentes communautés locales de proposer leur vision en matière de consolidation de la paix.

Au cours de cette réunion, ces jeunes membres des communautés Bembe, Fuliru, Rundi et Vira, ont d'abord eu droit à une série d'exposés présentés par divers intervenants venus d'organisations de la société civile. Les diverses interventions ont retracé les événements, tant positifs que négatifs, qui ont marqué la marche vers la paix en RDC depuis 1999, date de signature de l'Accord de Lusaka ayant conduit au déploiement de la MONUC, devenue aujourd'hui la MONUSCO.

Munis de ces informations, ces jeunes ont pu mieux comprendre les progrès

accomplis depuis lors dans la réalisation de la paix mais également les défis restant à surmonter sur la voie de la consolidation de cette paix, mais aussi celle du développement.

A partir de là, et après avoir reçu quelques indications sur la manière d'élaborer une stratégie de développement à court et moyen terme, les 50 jeunes ont pu produire leur propre stratégie de consolidation de la paix et de développement. Une stratégie axée sur la recherche d'une cohabitation pacifique entre communautés par la promotion de projets agricoles et d'élevage communs, l'exercice d'activités de plaidoyer et de soutien en faveur d'une armée et une police mieux organisées et mieux entraînées.

Cette expérience a montré que la jeunesse locale qui, du fait de sa situation professionnelle, économique et sociale précaire, est si souvent accessible à la manipulation politique qui l'entraîne à de violentes manifestations de rue ou,

pire, à la violence armée contre telle ou telle communauté, reste cependant parfaitement capable, si elle est adéquatement encadrée, de contribuer à l'édifice de la paix et du développement. Et cela souligne, comme les jeunes l'ont eux-mêmes reconnu, l'importance du rôle de l'encadrement familial et scolaire, mais aussi de l'investissement dans un système éducatif qui intègre notamment l'éducation à la paix.

Les jeunes leaders d'Uvira ont, dans la foulée, conçu un programme d'activités à mener par eux-mêmes en vue de la matérialisation de leur projet de consolidation de la paix et de développement de leur territoire. Un programme qui devrait bénéficier de l'appui des bailleurs de fonds tant nationaux et qu'internationaux, a estimé Donald E., assistant d'université et principal intervenant lors de ce séminaire. Il a également encouragé la MONUSCO à poursuivre son effort d'éducation à la paix au profit des jeunes ■



Photo MONUSCO

Séance de sensibilisation d'un groupe de jeunes élèves à Uvira, Sud Kivu



Observateurs militaires de l'ONU au contact des populations

## A Beni, la MONUSCO sensibilise les autorités locales et la société civile sur ses activités

Sensibilisation, échanges d'information entre la coordination des Affaires civiles de la MONUSCO dans le Nord Kivu, la société civile et les membres de l'Administration publique.

✉ Par Aliou Barry/MONUSCO

Le Bureau de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à Beni et Butembo renforce sa collaboration et son appui aux institutions locales pour mieux informer la population sur son mandat. A cet effet, la coordination des Affaires civiles de la Mission dans le Nord Kivu, la société civile et les autorités administratives organiseront désormais et de manière régulière des rencontres et des discussions en atelier.

En marge d'une rencontre récente, le coordonnateur du bureau des Affaires

civiles au Nord Kivu, Abdourahmane Diacko, a tenu à expliquer aux membres de la société civile et de l'Administration publique de Beni comment exécute le mandat de protection des civils de la MONUSCO, la portée de l'Accord-cadre d'Addis Abeba et le rôle de la Brigade d'intervention.

Comme la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations Unies l'exige, la protection des populations civiles est au cœur du mandat de la MONUSCO. La MONUSCO doit assurer, dans ses zones d'opérations, une protection efficace des civils sous la menace imminente de violences physiques, notamment des civils

regroupés dans des camps de déplacés et de réfugiés, du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de l'homme, en cas de violences commises par l'une des parties en conflit dans l'Est du pays, et atténuer ainsi les risques auxquels sont exposés les civils avant, pendant et après toute opération militaire.

S'agissant de la Brigade d'intervention, son rôle assigné par le Conseil de sécurité est de neutraliser tous les groupes armés, sans distinction, qui écument l'Est du pays. Son objectif est de contribuer à réduire la menace que représentent ces groupes armés pour l'autorité de l'Etat

et la sécurité des civils dans l'Est de la République démocratique du Congo et de préparer le terrain pour les activités de stabilisation. Tout en rappelant que seule la RDC est responsable de la sécurité de ses populations, le Conseil de sécurité invite la MONUSCO à renforcer l'appui fourni au Gouvernement de la RDC pour lui permettre de faire face aux problèmes de sécurité et d'étendre l'autorité de l'Etat comme indiqué dans l'Accord-cadre d'Addis- Abeba signé le 24 février 2013 pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.

Dans cet accord de paix, la RDC s'engage - notamment - à revoir l'organisation de son armée et de sa police, de ses finances ; mais aussi à entamer des réformes démocratiques.

#### Raffermir la collaboration

Après avoir fourni toutes ces explications à ses interlocuteurs, le coordonnateur des affaires civiles de la MONUSCO a insisté sur le fait que les principales activités de la Mission sur le terrain, et ici à Beni, sont exécutées en rapport avec le mandat

susmentionné. Et le seul cadre approprié de visibilité reste la sensibilisation par contacts avec la population.

C'est ainsi que le 30 septembre dernier, par exemple, M. Diacko a discuté longuement avec la société civile de Beni de la manière de renforcer le partenariat entre elle et la MONUSCO.

Il a souligné le rôle et la responsabilité de la société civile dans le cadre de l'encadrement et de la sensibilisation pour mieux expliquer à la population le mandat de la MONUSCO, d'éviter des malentendus, notamment les manifestations publiques de colère contre la Mission. Les deux parties ont convenu de reprendre leur partenariat et de travailler dans de bonnes conditions. Il en va de même des agences humanitaires oeuvrant dans le territoire de Beni, qui ont souhaité poursuivre leur collaboration avec la MONUSCO.

Plusieurs autres clarifications sur les activités de la MONUSCO ont été données, telles que l'octroi des autorisations de voyage, l'exécution des projets à impact rapide au profit de la société civile. Sur ces deux points, le coordonnateur du

bureau des Affaires civiles au Nord Kivu a levé toute équivoque, expliquant que c'est la MONUSCO seule qui octroie des autorisations de voyage et finance les projets à impact rapide dans le respect strict des conditions d'éligibilité.

Avec les autorités administratives locales, le chef de bureau de la MONUSCO de Beni et le coordonnateur des affaires civiles, en collaboration avec le maire de la ville, Bwanakawa Nyonyi, ont animé un atelier le 1er octobre 2013 au cours duquel un ouvrage, "Guide Administratif", a été distribué.

La coordination des affaires civiles a multiplié les réunions de travail avec les autorités territoriales, les assistants de liaison communautaire, la Police nationale congolaise (PNC), les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les représentants des Organisations non gouvernementales. Une mise à jour des informations sur ces activités de la Mission, surtout en ce qui concerne la protection des civils, le renforcement et l'extension de l'Autorité de l'Etat a été jugée utile ■



Photo MONUSCO/MONUSCO

Cérémonie de réconciliation entre communauté Lweli et Makola dans la province du Maniema



Luc Hallade, ambassadeur de France en RDC:  
 « Le retour de la paix et de la stabilité sur  
 l'ensemble du territoire congolais reste la  
 priorité française »

Luc Hallade est ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République démocratique du Congo depuis le 20 juillet 2011. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole du Commissariat de la Marine, il a une maîtrise en droit. Tour à tour ambassadeur de France à Moroni (Comores) de 2008 à 2011; Chargé de mission à l'administration centrale (Affaires juridiques) de 2007 à 2008, Premier Conseiller à Kinshasa (2003-2007), Premier Conseiller, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à Yaoundé (Cameroun) de 1999 à 2003, détaché au Ministère des Affaires Etrangères (1999), il a exercé, dans sa brillante carrière diplomatique, plusieurs autres fonctions dans les domaines économique et financier aussi bien dans son pays qu'en Afrique. Heureux d'être de retour en RDC, il sait pouvoir compter sur l'aide de tous ses compatriotes français et leur soutien pour consolider et développer la présence française dans ce pays pour lequel la France, l'un des cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, est initiatrice de nombreuses résolutions relatives au processus de paix, et s'implique, aux côtés de la MONUSCO, dans l'application de ces résolutions. Voici comment et pourquoi.

✉ Propos recueillis par Joseph Albert Tshimanga/MONUSCO

**E**CHOS DE LA MONUSCO : La France compte beaucoup dans les négociations du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont elle est l'un des cinq pays membres

**permanents. Comment jugez-vous son rôle et sa contribution dans le cadre des Opérations de maintien de la Paix de l'ONU en Afrique ?**

**Luc Hallade :** Les opérations de maintien

de la paix sont l'une des activités emblématiques des Nations Unies et la France y prend toute sa part. En 2013, la France contribue à 7 des 16 opérations de maintien de la paix des Nations unies

avec environ 7 500 personnels français participant aux opérations, que ce soit directement ou à travers les participations de l'UE (Union européenne) et de l'OTAN. Le coût annuel de la participation française à la MONUSCO représente 119 millions d'euros.

En Afrique, la France déploie également des forces nationales en appui des forces de l'ONU : en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Mali.

Par ailleurs, la France soutient la participation des pays africains aux opérations de maintien de la paix au travers du programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (EURORECAMP) qui doit leur permettre de mener eux-mêmes des opérations de maintien de la paix sur leur continent.

Dans cette perspective, la France a créé des écoles nationales à vocation régionale (ENVR) afin de dispenser des savoir-faire techniques et opérationnels adaptés aux besoins des cadres des armées africaines. Elles fournissent un enseignement de qualité égale à celui dispensé en France, tout en l'adaptant aux réalités et aux moyens locaux. Depuis 1997, plus de 14 000 stagiaires africains et européens ont été formés dans les 16 ENVR soutenues par la France. Ainsi par exemple l'Ecole internationale des forces de sécurité d'Awaé au Cameroun (EIFORCES), créée en mai 2008, est destinée à former les unités de police et gendarmerie des OMP (Opérations de maintien de la paix).

**EM : Initiatrice de nombreuses Résolutions du Conseil de Sécurité relatives au processus de paix en République démocratique du Congo, comment la France s'implique-t-elle dans l'application de ces résolutions en ce qui concerne le conflit de l'Est du pays ?**

**LH :** Le retour de la paix et de la stabilité sur l'ensemble du territoire congolais reste une priorité française. C'est pourquoi la France a été particulièrement active à New York en vue d'adopter la résolution 2098. En tant que membre permanent du Conseil, nous veillons avec la plus grande attention à la bonne application de la résolution.

D'autre part, la France est partie prenante à l'accord d'Addis-Abeba, ce qui implique une participation pleine et entière aux travaux du mécanisme de suivi de l'accord, que ce soit dans sa dimension internationale, régionale ou nationale. Ces textes, adoptés en 2013,



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

La France prend une part active aux activités de maintien de la paix au sein de la MONUSCO

offrent à la région des grands lacs une fenêtre d'opportunité qu'il ne faut pas manquer. La communauté internationale doit maintenir la plus grande vigilance pour que les engagements pris à Addis-Abeba soient appliqués par tous. Nous ne pouvons aujourd'hui que féliciter le gouvernement de RDC pour les efforts mis en œuvre dans ce sens, notamment ceux qui permettront d'amener les auteurs d'atrocités à répondre de leurs actes, et ceux qui permettront la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire. Nous ne pouvons que l'encourager à poursuivre car la tâche est encore immense.

**EM : Quelle lecture faites-vous des derniers développements des pourparlers de Kampala entre le Gouvernement de la RDC et le Mouvement du 23 mars (M23)?**

**LH :** La France a pris acte de la victoire sur le terrain des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et de la défaite du mouvement du 23 mars.

Mais ce succès n'est qu'un début pour cette région d'Afrique qui connaît la guerre depuis 20 ans.

Cette réussite sur le plan militaire des

FARDC ne peut suffire à elle seule. Il nous semble nécessaire de compléter cela par un accord régional qui s'inscrirait en droite ligne du premier accord politique signé en février dernier à Addis-Abeba.

**EM : Quelle lecture faites-vous des actions de la MONUSCO- auxquelles participe activement la France- et de leur impact sur le processus de paix et de stabilisation en République Démocratique du Congo ?**

**LH :** La France se félicite du rôle de la MONUSCO et notamment de celui de la Brigade d'Intervention depuis le mois d'août 2013. Cette unité de la MONUSCO a en effet appuyé efficacement les FARDC dans les opérations de reconquête du territoire congolais. Le récent succès des forces armées congolaises est aussi celui de la MONUSCO qui agit, sur la base de la résolution 2098 adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, en soutien des FARDC pour mettre fin aux exactions des différents groupes armés, nationaux et étrangers.

Les actions quotidiennes de l'ONU sur le terrain participent activement au processus de stabilisation et de retour à la paix ■

# Le Conseil de sécurité en RDC pour soutenir les efforts de paix dans le pays et dans la région

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est rendu du 4 au 7 octobre en République démocratique du Congo pour une fois de plus; exprimer son soutien au processus de paix dans cette région de l'Afrique en proie à une grande instabilité. De Kinshasa à Addis-Abeba, en passant par Goma, Kigali et Kampala, le message était le même : tout faire pour ramener la paix non seulement dans la partie Est de la RDC, mais également dans toute la région des Grands Lacs.

✉ Par Pénangnini Touré/MONUSCO

Une délégation du Conseil de sécurité des Nations Unies avait effectué du 4 au 7 octobre 2013 une visite en République démocratique du Congo (RDC) avec pour objectif de réitérer l'appui des Nations Unies au processus de paix, et plus particulièrement à la mise en application de l'Accord-cadre de Paix, de Sécurité et de Coopération pour la République démocratique du Congo et la Région. Signé en février dernier sous l'égide de l'ONU par la RDC et 10 autres pays de

la région, ainsi que par quatre institutions régionales et internationales, l'Accord-cadre propose une approche globale pour une paix durable dans la région.

A Kinshasa, la délégation avait assisté à la cérémonie de clôture des Concertations nationales initiées par le Gouvernement, la classe politique congolaise et la société civile en vue d'une décrispation de la vie politique dans le pays. La délégation avait eu également plusieurs rencontres bilatérales avec les plus hautes autorités du

pays. Les discussions avaient tourné autour des réformes nationales à entreprendre par le Gouvernement, la réalisation des objectifs au plan national et régional de l'Accord-cadre signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba, et les pourparlers de Kampala avec les responsables du Mouvement du 23 mars (M23).

Les membres de la délégation s'étaient ensuite rendus à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, à l'Est du pays, où des groupes rebelles, notamment ceux du



La délégation du Conseil de sécurité au cours d'une réunion à Goma



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Visite de terrain des membres de la délégation du Conseil de sécurité au Nord Kivu

M23, et les Forces nationales congolaises (FARDC) se sont maintes fois affrontés au cours de l'année écoulée, provoquant le déplacement de plus de 100.000 personnes. Sur place, les membres de la délégation avaient pu s'entretenir avec la société civile et les autorités provinciales. Au cours de ces différentes rencontres, ils ont évoqué la question liée aux cas de violence sexuelle dans les conflits et celle de la protection de l'enfant. Ils s'étaient également rendus au camp de déplacés de Mugunga situé à une dizaine de kilomètres à l'Ouest de Goma.

Hors des frontières congolaises, dans la journée du lundi 7 octobre, la délégation s'était rendue à Kigali, au Rwanda, pour rencontrer le Président Paul Kagamé. Sur place, ils se s'étaient rendus dans un centre de démobilisation d'ex-combattants, puis sur le site du mémorial du génocide de Gizozi. Le périple s'est poursuivi à Kampala, en Ouganda, où ils ont pu s'entretenir avec le Président Yoweri Museveni, avant de se rendre dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, pour y rencontrer le Premier Ministre du pays, et plus tard les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine.

Cette visite de haut niveau avait eu pour conséquence – ou simple hasard des choses – de précipiter les événements à l'Est de la

République démocratique du Congo. C'est ainsi que les 11 et 18 octobre, des éléments du M23 vont tirer sur des hélicoptères de la MONUSCO dont l'un dans la région de Rumangabo, et l'autre à Kibumba, dans le territoire de Rutshuru, au Nord Kivu. Ces attaques successives avaient suscité une vive réaction de la part des responsables de la Mission. Dans un communiqué de presse, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, avait prévenu que «les rebelles du M23 ne nous excluront pas de l'espace aérien congolais. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour défendre la population civile, y compris par la force si cela s'avère nécessaire ».

Le 23 octobre, la MONUSCO et les organisations des droits de l'homme s'étaient indignées du recrutement d'enfants au sein des groupes armés, le Nyatura, les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) et le M23 ayant été clairement identifiés comme étant les principaux responsables de ce recrutement d'enfants dont le nombre est estimé à environ un millier au cours de la période du 1er janvier 2012 au 31 août 2013, principalement dans la province du Nord Kivu.

En visite en RDC en novembre, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Leila Zerrougui, avait pu mesurer l'ampleur du phénomène, notant que 30 à 35% des effectifs des groupes armés sont des enfants. « Cette situation est inacceptable et elle dure depuis trop longtemps dans l'impunité. Le recrutement d'enfants au sein des groupes armés est un crime. Nous devons arrêter cela maintenant », avait pour sa part averti le Chef de la MONUSCO, Martin Kobler.

Au moment où la MONUSCO dénonçait l'enrôlement d'enfants dans les rangs des groupes armés, les hostilités entre le M23 et les FARDC gagnaient en intensité, notamment dans le territoire de Kibumba. « J'exhorte les deux parties à un maximum de retenue. J'appelle le M23 à retourner à la table des négociations, à Kampala », avait lancé le 25 octobre le Chef de la MONUSCO. Le 26 octobre, Monsieur Kobler et Mary Robinson, Envoyée spéciale de l'ONU pour la région des Grands Lacs en Afrique, avaient publié une déclaration conjointe dans laquelle ils incitaient les parties aux négociations à « trouver immédiatement un accord sur les questions pendantes à Kampala ».

Les incessants appels à la retenue n'avaient pu cependant calmer les ardeurs des rebelles du M23. Bien au contraire ! Le 27 octobre, un casque bleu trouvait la mort à Kiwanja dans les combats que menait la Brigade d'intervention de la MONUSCO en appui aux FARDC contre ce mouvement rebelle. Ces hostilités avaient fait des milliers de déplacés venus se réfugier dans les bases de la MONUSCO à Kiwanja et à Munigi. Dans les jours qui ont suivi, les combats se sont intensifiés, mettant une pression intenable sur le M23 qui a dû battre en retraite, libérant les espaces qu'il occupait depuis plus d'un an. Le 5 novembre, les dirigeants du M23 proclamaient la fin de la rébellion dans l'Est de la RDC et réclamaient la reprise des négociations de Kampala.

La défaite militaire du M23 constitue une étape importante dans la résolution de la crise à l'Est du pays. Cette victoire a été obtenue grâce à la fermeté et à l'excellente collaboration dont ont su faire preuve les FARDC et la Force de la MONUSCO. Place à la dimension politique dans la recherche d'une paix durable, même si l'option militaire ne doit pas être abandonnée surtout que de nombreux autres groupes armés écumant toujours l'Est du pays ■



Deux membres de la délégation du Conseil de sécurité, (Le Français Alexis Lamek à g. et le Marocain Mohammed Lonlichki à dr.) s'adressent aux médias à leur arrivée à Kinshasa

## Pourquoi les membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont-ils rendus en RDC et dans la région des Grands Lacs

À l'étape de leur tournée à Kinshasa, les représentants permanents de la France et du Maroc auprès des Nations Unies donnent les raisons de la visite du Conseil de sécurité et décrivent les défis à relever pour ramener la paix à l'Est de la République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. Une interview à la Radio Okapi.

Propos recueillis par Pellet Kipela/MONUSCO

**R**adio Okapi : Messieurs les ambassadeurs membres du Conseil de sécurité, vous venez dans la région des Grands Lacs, déchirée par des conflits armés et en proie à l'insécurité. Quel est votre message ?

**Représentant permanent de la France:**

Vous savez, ça fait 15 ans que le Conseil de sécurité est impliqué aux côtés des Congolais pour les accompagner, pour stabiliser la République démocratique

du Congo et la sortir de cette crise dans laquelle elle est plongée.

Le Conseil de sécurité est impliqué même plus largement aux côtés des pays des Grands Lacs pour régler les préoccupations légitimes qu'ils expriment et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Et le conseil de sécurité est auprès de tous les habitants de cette région et de tous les Congolais qui souffrent, de manière à assurer une meilleure protection contre

les exactions commises par les groupes armés. C'est un effort, une présence qui remonte déjà à la fin des années 90 et qui se poursuit.

Cette année, nous sommes venus ici à Kinshasa et puis nous irons à Kigali et en Ouganda. Nous sommes venus parce que cette année il s'est passé des choses importantes. Les pays de la région ont adopté à Addis- Abeba en février dernier un accord, l'Accord- cadre qui prévoit une solution politique de sortie de crise, avec



Visite de terrain des membres du Conseil de sécurité dans le Nord Kivu

un ensemble d'engagements pris par les signataires. Et nous sommes venus voir avec ces signataires où ils en sont avec la mise en œuvre des engagements qu'ils ont eux-même pris. Et nous allons voir avec eux, le cas échéant, comment nous pouvons les aider justement pour que ces engagements soient mis en œuvre de la meilleure manière.

Donc vous voyez, nous sommes aux côtés des parties dans les pays de la région, pour les aider à mettre en œuvre les engagements qu'ils ont pris de manière à sortir la région de la crise.

Ça c'est un aspect très important qui justifiait une visite du conseil de sécurité dans la région.

Il y a un deuxième aspect qui est capitale, qui concerne la protection des populations et c'est le deuxième événement important qui s'est produit cette année : l'adoption de la résolution 2098 qui a donné à la MONUSCO la capacité de mettre en œuvre de façon robuste le mandat de protection des civils. Un mandat exigeant que le Conseil de sécurité lui a déjà donné. Et, six mois après la création de ce qu'on appelle la brigade d'intervention, nous sommes venus voir comment ça se passe, quel est le premier bilan qu'on peut tirer de cette brigade, comment, le cas échéant, nous pouvons

nous aussi aider à faire que cette brigade mette en œuvre de meilleure façon et de la façon la plus efficace son mandat.

Le sentiment est positif, nous avons l'impression que le travail effectué par la brigade aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo a été efficace, puisqu'il a permis de mettre fin aux attaques d'un groupe armé à la fin du mois d'août contre la ville de Goma, contre les populations civiles et à un prix fort, il y a eu beaucoup des soldats congolais qui sont morts dans cette tâche, il y a même deux casques bleus également qui ont été tués, nous pensons évidemment à chacun d'entre eux et nous leur exprimons nos condoléances. Mais le travail qu'ils ont effectué a été me semble-t-il une belle réussite et nous souhaitons voir comment maintenant on peut aller au-delà, pour que cette mission soit mise en œuvre de la meilleure manière.

**Radio Okapi : Beaucoup d'analystes estiment que la recherche de la paix dans la région des Grands Lacs doit avoir une approche globale et cette approche globale déjà proposée par le président tanzanien, voudrait que le Rwanda et l'Ouganda entreprennent aussi un dialogue avec leurs rebellions respectives- les FDLR, la LRA, le ADF**

**Nalu. Pourquoi les Nations Unies ne soutiennent-elles pas cette approche globale, parce que l'on exige de la RDC le dialogue avec le M23 ?**

**Représentant de la France :** Vous savez, il y a un cadre qui était fixé, c'est celui de l'Accord d'Addis- Abeba. Ce cadre prévoit à la fois des sorties de crise pour la République démocratique du Congo ; repose sur les engagements pris par les autorités congolaises, prévoit également une sortie de crise pour l'ensemble de la région, avec les engagements pris par les chefs d'Etats de la région.

Mettons en œuvre ce cadre et c'est ainsi qu'on pourra sortir de la crise. Il faut que les Etats de la région mettent en œuvre ce cadre de bonne foi et c'est comme ça qu'on avancera dans le règlement de cette crise et nous, Conseil de sécurité, nous Nations Unies, nous sommes aux côtés de l'ensemble des signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour les aider à mettre en œuvre leurs engagements; ce n'est pas nous qui allons le faire, ce n'est pas nous Nations Unies, ce n'est pas nous la communauté internationale qui allons faire ce que les Etats de la région doivent faire et nous sommes à leurs côtés pour les aider à mettre en œuvre les engagements qu'ils ont eux-mêmes pris ■

# Activités de la MONUSCO en appui à la réforme du secteur de la sécurité en RD Congo

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Les Nations Unies mènent depuis de nombreuses années, notamment par le biais des Opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, des actions en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS). Pour l'ONU, la RSS constitue un volet essentiel du processus de stabilisation dans les environnements d'après-guerre. Mais le lecteur se demande peut-être ce à quoi renvoient les termes "Réforme du secteur de la sécurité".

La RSS est fondée sur le fait que la paix et le développement durables ne peuvent se concevoir sans un secteur de la sécurité efficace et responsable. Cependant, la transformation du secteur de la sécurité est une entreprise complexe et difficile. Elle exige une connaissance technique approfondie du secteur de la sécurité. Elle est plus et avant tout un processus politique, visant l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité.

En effet, selon l'ONU, le secteur de la sécurité inclut les institutions chargées de la sécurité, telles que les forces armées, la police, les services judiciaires, l'administration pénitentiaire, les services de renseignement, les entreprises de sécurité privées, les organismes chargés du contrôle des frontières, etc. Y sont inclus aussi, les acteurs qui gèrent et supervisent l'élaboration et l'application des mesures de sécurité, tels que les ministères, les commissions parlementaires et certains groupes de la société civile, entre autres.

L'objectif poursuivi par l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine est d'aider les Etats et les sociétés à développer des systèmes de sécurité efficaces et responsables. Ainsi, en 2007, une cellule de RSS a été créée au sein du Bureau de l'Etat de droit et des institutions chargées de la sécurité, du Département des Opérations de maintien de la paix des Nations Unies à New York pour soutenir les Sections de RSS au sein des missions déployées sur le terrain.



Cérémonie d'inauguration d'un commissariat de police spéciale chargée de la protection des femmes et des enfants à Mambasa, province Orientale. M. Abdallah Wafy, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC (au milieu) procède à la coupure du ruban en présence de Madame Flavia Pansiri, Haut-Commissaire adjointe de l'opération aux droits de l'Homme

L'appui de l'ONU à la RSS en RDC a débuté en 2003 avec d'abord la MONUC (la Mission de l'ONU au Congo). En 2008, la MONUC s'est dotée d'une Unité de Réforme de la Sécurité, dans le cadre de la reconfiguration de la mission. Le 30 juin 2010, avec la création de la MONUSCO, cette unité a été rebaptisée Développement du Secteur Sécurité (DSS). Elle fait partie de la structure du quartier général de la MONUSCO à Kinshasa, et rend compte directement à la haute direction de la mission. Son rôle se situe aux niveaux politique et stratégique. Conformément aux deux rapports du Secrétaire général sur ce sujet, produits entre 2008 et 2013, la valeur ajoutée qu'apporte cette unité réside dans les domaines du plaidoyer, de la constitution et du renforcement de partenariats, de l'harmonisation des efforts internationaux en appui aux priorités nationales en matière de RSS, ainsi que dans la fourniture des conseils et des orientations techniques aux autorités nationales, aux organismes de

l'ONU, aux partenaires, selon la demande.

Depuis sa création, l'Unité Développement du secteur de la sécurité de la MONUSCO facilite un certain nombre de mécanismes de coordination visant à créer un espace de dialogue et d'harmonisation entre les autorités nationales, les partenaires internationaux et d'autres intervenants dans le domaine de la RSS. L'Unité aide les autorités nationales à répertorier des informations sur les capacités des institutions judiciaires et pénitentiaires afin d'en identifier les insuffisances et les besoins. En outre, elle dirige l'une des cinq composantes de la Stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles.

Les principaux aspects de ce travail sont axés sur la formation et la sensibilisation des personnels au sein des institutions de sécurité congolaises. L'unité RSS a développé un partenariat avec les différents services de l'armée et de la police congolaise, en particulier le Comité de suivi de la Réforme de la police et le Service d'Education

civique et Action sociale des FARDC, ainsi que d'autres organismes homologues, auxquels elle apporte régulièrement son appui technique. Elle a également soutenu activement et développé un partenariat stratégique avec les organisations de la société civile concernées.

Conformément au mandat actuel de la MONUSCO, qui fait de la RSS une préoccupation majeure, la MONUSCO s'est récemment attelée à relancer les mécanismes de coordination ainsi que le dialogue avec le gouvernement et d'autres partenaires nationaux. L'objectif à court terme inscrit dans le mandat est de promouvoir le développement d'une Force de réaction rapide au sein des Forces Armées de la RDC (FARDC), qui sera appelée à reprendre les tâches de la Brigade d'Intervention de l'ONU.

Le principe de base de la RSS est de favoriser l'appropriation nationale du processus, tandis que le rôle des Nations Unies est de soutenir l'Etat dans le développement d'un secteur de la sécurité efficace et responsable. Par conséquent, le défi principal consiste à encourager la prise en main du processus par le gouvernement. A plusieurs reprises, le président de la RDC, Joseph Kabila, a identifié la réforme de l'armée comme une priorité nationale. L'engagement du gouvernement de la RDC pour la RSS a été réaffirmé dans l'Accord-cadre pour la sécurité, la paix la coopération en RDC et dans la région, signé en février 2013 par 11 Etats africains avec l'ONU, l'Union Africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique australe, et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) en tant que

garants du processus. Toutefois, les progrès accomplis à ce jour dans ce domaine restent limités. Comme les précédentes résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies sur la RDC, la résolution actuelle, la 2098, appelle le gouvernement de la RDC à élaborer une stratégie nationale et une feuille de route pour la RSS.

Un autre défi consiste à assurer une coordination efficace de tous les efforts déployés dans le pays dans ce domaine. Il y a beaucoup d'acteurs et de pays qui sont intéressés et qui sont prêts à aider le gouvernement congolais à développer son secteur de la sécurité. Pour qu'elle soit transformatrice et durable, la RSS doit avoir lieu dans un contexte d'appropriation nationale et de réel partenariat entre le pays d'accueil, les organisations internationales et régionales, et les principaux donateurs ■

## Interview de Roderic Mackenna, chef de l'Unité Réforme de la Sécurité

**Quels sont les progrès réalisés sur le terrain par le programme de la Réforme du Secteur de la Sécurité de la MONUSCO ?**

Depuis sa création, l'Unité de développement du secteur de la sécurité de la MONUSCO a facilité un certain nombre de mécanismes de coordination

visant à créer un espace de dialogue et d'harmonisation entre les autorités nationales, les partenaires internationaux et d'autres parties prenantes sur la Réforme du Secteur de la Sécurité. L'Unité a également travaillé avec les autorités nationales pour cartographier des informations sur les capacités de la justice et des établissements correctionnels afin d'identifier les lacunes et les besoins. En outre, elle dirige une des cinq composantes de la stratégie nationale de la lutte contre les violences sexuelles. Les principaux aspects de cette entreprise sont axés sur la formation et la sensibilisation



Roderic Mackenna

des institutions de sécurité congolaises. L'Unité a développé un partenariat avec les différents services de l'armée et de la police congolaise, en particulier le comité de suivi de réforme de la police et le service d'éducation civique, patriotique et action sociale des FARDC, ainsi que d'autres homologues à qui l'Unité apporte régulièrement un soutien technique.

Elle a également soutenu activement et développé un partenariat stratégique avec les organisations compétentes de la société civile.

**Quels sont les défis majeurs à relever et les obstacles enregistrés en termes d'appui à la réforme des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la Police nationale congolaise (PNC) ?**

Le principe de base de la Réforme du Secteur de la Sécurité est l'appropriation nationale, le rôle des Nations Unies étant de soutenir l'Etat dans le développement du secteur

de la sécurité. Par conséquent, le principal défi consiste à engager le gouvernement à s'approprier le processus. Le président de la RDC, Joseph Kabila, a identifié à plusieurs reprises la réforme de l'armée comme une priorité nationale. L'engagement du gouvernement de la RDC à la Réforme du Secteur de la Sécurité a été réaffirmé dans l'Accord-cadre pour la sécurité, la paix et la coopération pour la RDC, signé en février 2013 par 11 Etats africains avec l'ONU, l'UA, la SADC (Communauté de développement économique de l'Afrique australe) et la CIRGL (Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs) comme garants du processus. Comme les précédentes résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur la RDC, la résolution actuelle (2098) appelle le gouvernement congolais à élaborer une stratégie nationale et une feuille de route de la Réforme du Secteur de la Sécurité. Afin d'avoir une stratégie inclusive et soutenue, il est essentiel d'impliquer les acteurs politiques, tels que le gouvernement et le Parlement, mais aussi de consulter les organisations de la société civile. La réforme de l'armée sera coûteuse et il est donc important de s'assurer que les plans sont réalistes et réalisables ■

# Au revoir Mounoubai après 14 ans de loyaux et bons services

Par Amadou Ba/MONUSCO

Dans la vie tout a une fin. L'expérience de l'existence nous l'enseigne. Il faut savoir tourner les pages du livre de son histoire personnelle. Au 31 octobre 2013, s'achève une belle période de partage avec Madnodje Mounoubai Porte Parole de la MONUSCO et Directeur Adjoint de l'Information Publique qui a duré 14 ans.

Quatorze ans de travail et de réflexion communs, de soutien dans des moments difficiles et de joie aussi. Madnodje Mounoubai en sa qualité de Porte-parole animait la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies qui est retransmise en direct sur les antennes de Radio Okapi. En même temps, il fait partie intégrante des superviseurs de cette Radio. Il fut également un des témoins de la naissance de notre station le 25 février 2002 et a contribué à son développement, ainsi qu'à son rayonnement.

Madnodje Mounoubai qui prend sa retraite est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration du Tchad, promotion 1973. Après avoir servi au Ministère du Budget pendant une année, il fut nommé Directeur de Cabinet au Ministère des Travaux Publics, Mines, Géologie et Transports.

Deux ans plus tard, il prit le chemin des Etats Unis pour des études à l'université de Tennessee à Knoxville. Il a d'abord décroché une Maîtrise en Sciences Politiques avec une spécialisation dans les Etudes Africaines avant d'obtenir ensuite une deuxième Maîtrise en Management avec une spécialisation dans les transports.

Pendant toute sa vie estudiantine, il fut très dynamique dans les différentes actions de soutien aux mouvements de libération en Afrique. Il fut membre des groupes de soutien à la SWAPO et au ZANUPF.

Il prit une part active au mouvement pour mettre fin aux investissements de soutien au régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Il fut parmi ces Africains qui se mirent au service de la Révolution Démocratique et Populaire au Burkina Faso avec Thomas Sankara.

Après la mort de Sankara, il décroche



un poste aux Nations Unies en 1988, à l'UNICEF. C'est dans cette agence spécialisée des Nations Unies qu'il intégra le monde de la communication, car l'Unité de Mobilisation où il travaillait avait la charge de promouvoir le concept de "Survie et développement de l'Enfant" et de préparer le Sommet mondial sur les enfants qui a donné naissance à la Convention sur les droits de l'Enfant. Il a servi au siège à New York mais aussi au Niger, en RCA, en Côte d'Ivoire et au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo). Il était en poste à Bukavu lors du déclenchement du drame Rwandais en 1994.

En 1995, il quitte le système onusien pour faire un bref passage dans le monde des affaires dans deux sociétés de Wall Street, mais il démissionne rapidement car il ne partageait pas leur vision. Il intègre le Département du maintien de la paix des Nations Unies en Juin 1999.

Pour Madnodje, servir aux Nations Unies était une façon de se mettre au

service du monde et de contribuer à l'avènement d'un monde plus juste, plus équitable.

Après l'Angola et le Kosovo, il fut le premier fonctionnaire de l'Information publique à être déployé au Congo en février 2000 après la création de la MONUC. Mounoubai a gravi tous les échelons et il est parvenu presque au sommet de la pyramide de cette division.

A l'heure de la fin de la carrière professionnelle de Madnodje, tous les collègues réalisent combien ce départ de la mission va laisser un grand vide. Ces longues journées de travail partagées avec Madnodje ont créé des liens bien plus importants que ceux du cadre professionnel.

Tous les "Okapiens" souhaitent à Madnodje une excellente retraite bien méritée. Merci pour tout ce que tu as donné pour Radio Okapi et pardon pour les peines causées.

Madnodje quitte la MONUSCO mais pas les coeurs des Okapiens ■

**Pour plus d'information  
sur les activités de la MONUSCO, voir**

**le site web : [www.monusco.org](http://www.monusco.org)**

**[www.facebook.com/monusco.org](http://www.facebook.com/monusco.org)**



**[twitter.com/MONUSCO](https://twitter.com/MONUSCO)**



**[www.youtube.com/MONUSCO](http://www.youtube.com/MONUSCO)**



Photo MONUSCO/Syvain Liechti

**Produit par l'unité des publications de la Division de l'Information publique de la MONUSCO**

**Contact : 12, avenue des Aviateurs - Kinshasa/Gombe**

**Téléphone : (243) 81 890 7368 - (243) 81 890 6885**